

CRI Axe Sud

CHARTRE éthique

Accessibilité

Égalité d'accès ; Inclusion/handicap ; Non-discrimination ; Tarification au taux d'effort ; Parc instrumental de prêt ; Éducation Artistique et Culturelle ; Diversité des parcours et enseignements.

Épanouissement artistique

Saison culturelle ; Partenariats ; Expression musicale et scénique ; Autonomisation des grands élèves ; Partage et plaisir ; Liens.

Exigence

Service public ; Établissement et matériel adapté ; Équipe pédagogique qualifiée ; Implication et engagement ; Écoresponsabilité ; Exigence pédagogique cohérente entre les disciplines.

Bienveillance

Accueil du public ; Esprit d'équipe ; Travail concerté et collectif ; Accompagnement de l'élève ; Signalement de la violence, discrimination et harcèlement

CRI Axe Sud

83 route de Frouzins 31120 Roques

05 34 50 59 40



Accessibilité

L'accessibilité constitue une valeur fondamentale du CRI AS qui guide l'ensemble des actions pédagogiques, administrative et culturelles de l'établissement.

- **Égalité d'accès** : Le CRI AS veille à permettre à chaque personne, quels que soient son origine sociale, son âge ou ses ressources d'accéder à une pratique artistique de qualité.
- **Inclusion/handicap** : Une attention particulière est portée à l'accompagnement individualisé et au respect des besoins spécifiques des élèves.
- **Non-discrimination** : L'établissement promet un climat de respect, de bienveillance et d'écoute favorisant l'épanouissement de chaque élève. Aucune discrimination fondée sur l'origine, le genre, l'âge, la religion, la situation sociale n'est tolérée au sein du conservatoire.
- **Tarification au taux d'effort** : cette politique tarifaire sociale vise à réduire les inégalités économiques afin de garantir un accès à l'enseignement artistique au plus grand nombre.
- **Parc instrumental de prêt** : ce dispositif favorise l'égalité des chances et soutient la continuité du parcours artistique de l'élève.
- **Éducation Artistique et Culturelle** : Le CRI AS développe des partenariats avec les établissements scolaires, les structures culturelles et des artistes du territoire. Ces actions permettent de sensibiliser tous les publics aux arts, de développer la curiosité, la créativité et l'ouverture culturelle.
- **Diversité des parcours et enseignements** : Le CRI AS valorise la diversité des pratiques artistiques, des esthétiques et des parcours d'apprentissage. Il encourage des approches pédagogiques variées et adaptées aux besoins, aux rythmes et aux projets de chacun afin de favoriser l'épanouissement personnel et artistique des élèves.

Épanouissement artistique

Le CRI AS reconnaît l'épanouissement artistique comme une dimension essentielle du développement personnel, culturel et social des élèves.

- **Saison culturelle** : Le CRI AS développe une saison culturelle riche et diversifiée afin de permettre aux élèves de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques variées favorisant ainsi l'enrichissement du parcours artistique de l'élève.
- **Partenariats** : Le CRI AS encourage les collaborations et les partenariats qui permettent de multiplier les expériences artistiques, d'ouvrir les élèves à différents univers culturels et favoriser leur insertion dans la vie artistique de leur territoire.
- **Expression musicale et scénique** : La pratique artistique est un moyen d'expression personnelle et collective. L'enseignement favorise le développement de la sensibilité, de la créativité, de l'interprétation et de la présence scénique.
- **Autonomisation des grands élèves** : Le CRI AS accompagne progressivement les élèves vers l'autonomie artistique et personnelle. Ils sont encouragés à développer leur capacité d'initiative, leur sens des responsabilités et leur esprit critique à travers des projets artistiques.
- **Partage et plaisir** : Le CRI AS affirme que la pratique artistique doit être une source de plaisir, de motivation et de partage. Les activités pédagogiques et artistiques favorisent la coopération, l'écoute et la convivialité.
- **Liens** : Le CRI AS veille à créer des liens durables entre les élèves, les familles, les enseignants et les partenaires. Ces échanges renforcent le sentiment d'appartenance à un groupe artistique et favorisent le dialogue et l'ouverture aux autres.

Exigence

L'accessibilité constitue une valeur fondamentale du CRI AS qui guide l'ensemble des actions pédagogiques, administrative et culturelles de l'établissement.

- **Service public** : Le CRI AS s'engage à garantir un enseignement artistique équitable et de qualité. Il veille à ses missions d'intérêt général, à la continuité de service et à l'accueil de tous les publics dans un cadre transparent et professionnel.
- **Etablissement et matériel adapté** : Le CRI AS met à disposition des locaux, des équipements et du matériel adaptés aux pratiques artistiques et pédagogiques. L'entretien et le renouvellement de ses équipements participent à cette exigence de qualité.
- **Equipe pédagogique qualifiée** : Le CRI AS s'appuie sur une équipe pédagogique compétente, qualifiée et engagée dans une démarche de transmission et de formation continue. Les enseignants veillent à accompagner les élèves avec rigueur, bienveillance et professionnalisme
- **Implication et engagement** : L'exigence implique un engagement partagé entre les élèves, les familles, l'équipe pédagogique et la direction. L'assiduité, le travail personnel, l'écoute et la participation active à la vie artistique de l'établissement sont encouragés afin de favoriser une progression cohérente et durable.
- **Ecoresponsabilité** : Le CRI s'inscrit dans une démarche écoresponsable et sensibilise le public aux enjeux environnementaux : dématérialisation, limitation des déchets, valorisation du matériel.
- **Exigence pédagogique cohérente entre les disciplines** : La coopération entre les enseignants contribue à une cohérence éducative et artistique. Les enseignements sont pensés de manière complémentaire afin de favoriser des parcours structurés et une progression harmonieuse dans les apprentissages.

Bienveillance

Le CRI AS porte une attention particulière au déploiement de cette valeur dans un cadre favorisant un environnement serein, inclusif et propice à l'épanouissement des agents et du public accueilli.

- **Accueil du public** : L'accueil du CRI AS se veut courtois et disponible dans un climat de confiance favorisant l'accès à la pratique musicale au plus grand nombre.
- **Esprit d'équipe** : Le fonctionnement de l'établissement repose sur la coopération des équipes de direction, pédagogiques et administratives qui se traduit par un climat de travail serein, respectueux, constructif et solidaire.
- **Travail concerté et collectif** : L'enrichissement mutuel, les démarches collaboratives et la qualité de l'enseignement sont les piliers de la cohérence pédagogique de l'établissement.
- **Accompagnement de l'élève** : Le conservatoire veille à accompagner l'élève dans son parcours artistique et personnel, dans le respect de son rythme et de ses capacités.
- **Signalement de la violence, discrimination et harcèlement** : L'ensemble du personnel du CRI AS s'engage à promouvoir une culture d'égalité et de dignité de tous. Tout signalement fera l'objet d'une écoute attentive et d'un traitement adapté

